



FONDATION DE L'INSTITUT PANAFRICAIN
POUR LE DEVELOPPEMENT (FIPD)

**PROGRAMME DE FORMATION DES LEADERS
DE LA SOCIETE CIVILE EN AFRIQUE
2017 – 2020**

5, route des Morillons
case postale 38
1211 Genève 20, Suisse
tél : +41 (0) 22 733 60 16

e-mail : info@fondationipd.org
site web : www.fondationipd.org

Banque Raffaisen du Salève
Case postale 160
1255 Veyrier, Suisse
IBAN CH71 8018 7000 0250 8536 4

SOMMAIRE

I.	La justification et les objectifs du programme	p. 3
II.	Le programme proposé	p. 5
III.	Les partenaires	p. 6
IV.	L'organisation du programme	p. 7
V.	Le calendrier opérationnel	p. 8
VI.	Les résultats escomptés	p. 9
VII.	Les coûts du programme	p. 9
VIII.	Le financement	p. 11
IX.	La demande de financement	p.12

I. La justification et les objectifs du programme

La société civile africaine est appelée à jouer un rôle toujours plus important dans le développement du continent. Elle est de plus en plus interpellée pour donner son avis et engagée dans des programmes de développement importants.

Mais il faut bien reconnaître les limites des compétences de la plupart de ses organisations membres.

De nombreuses initiatives existent qui consistent à améliorer la formation de ses cadres. Cependant, il reste énormément de travail à accomplir pour que ces organisations soient des acteurs crédibles professionnellement face aux gouvernements, aux unions régionales et aux agences internationales de développement.

Il convient donc d'agir et de préparer ces organisations de la société civile à accomplir leurs activités non seulement dans l'amélioration de la participation populaire au développement, mais aussi dans l'élaboration, le monitoring, le lobbying et l'évaluation de programmes novateurs grâce auxquels elles seront capables d'influencer le développement de l'Afrique.

L'exemple de la proposition par la BAD d'engager la société civile dans son Plan de développement rural « Nourrir l'Afrique » est typique est louable. Ce programme a été construit par les experts pour développer l'agriculture du continent et nourrir ses peuples.

La BAD a donc convoqué les leaders de la société civile africaine et les a réunis par centaines dans des séminaires pour utiliser et appliquer ses idées dans le développement rural de l'Afrique selon ses propres méthodes et ses concepts.

Certes, il est du ressort des Etats et des organismes financiers de réfléchir et de proposer des solutions, mais le développement agricole de l'Afrique se fera avec les paysans et ses organisations ou ne se fera pas.

Nous demandons donc une place dans la conception des programmes à réaliser, dans leur gestion et dans la planification des actions à accomplir pour que les changements et les fonds investis soient dirigés vers la réponse aux besoins des populations africaines.

Dès lors, notre revendication de participation à l'élaboration des contenus des programmes et des décisions à prendre, si elle est acceptée (et il n'y a pas lieu de penser autrement), exige de notre part que nous ayons des experts et des organisations capables de répondre aux exigences professionnelles nécessaires.

Par ailleurs, nos organisations membres de la société civile doivent aussi résoudre progressivement deux problèmes importants : celui de leur autonomie financière et politique progressive et celle de se doter, comme décrit ci-avant, des compétences professionnelles nécessaires pour accomplir les tâches que leurs revendications exigent.

Dès lors, un programme de formation s'impose et l'Institut Panafricain pour le développement et ses six Instituts régionaux entendent participer, avec d'autres

organisations, à l'effort qui doit être fait pour que la société civile soit crédible dans les négociations concernant le développement.

1. Les objectifs du programme

- **Former les cadres et leaders des organisations de la société civile africaine** pour leur permettre de mieux gérer leurs ONG/OP/Mutuelles et d'être capables de s'investir dans des négociations avec les gouvernements, les institutions et banques régionales de développement et avec les agences internationales.
- **Améliorer l'autonomie financière, technique et politique** des organisations de la société civile africaine.
- **Apporter aux leaders de ces organisations l'expertise nécessaire** pour agir efficacement et influencer les négociations et les décisions qui seront prises en faveur du développement local, régional et national (participation à la décision et lobbying).

II. Le programme proposé

Les leaders, qui devront être formés, ne peuvent, la plupart du temps, quitter leur organisation pour une longue durée, sans que celle-ci n'en ressente les conséquences. Il convient donc que ce programme leur permette de **se former, en cours d'emploi**, sur une durée de deux ans par exemple.

Par ailleurs, ces organisations, avec l'appui d'agences concernées par cette stratégie à long terme, pourront sélectionner des jeunes motivés et les accompagner dans des **études Master** que les Instituts de l'IPD leur proposent.

Ainsi, le programme de formation en cours d'emploi s'articulera selon la formule suivante :

Dans une période de deux ans, les leaders d'ONG/OP/Mutuelles, d'Afrique francophone d'abord, suivront une formation, en cours d'emploi contenant :

- **Quatre séminaires de formation d'une semaine** (un par semestre) dans les pôles géographiques suivants : Ouagadougou, Abidjan, Douala, Kinshasa, Bujumbura.
- **Un suivi/sponsoring** par les formateurs des IPDR et un cours e/learning ou MOOCs.
- **Un voyage d'études** dans une autre organisation ou une agence gouvernementale ou régionale.
- **La participation au fonctionnement d'un site Internet** permettant l'interaction et la communication entre partenaires.
- **Un mémoire final** sur les activités futures de leur propre organisation.

Les IPDR de Ouagadougou et de Douala et Buéa (anglophone) accueilleront des candidats sélectionnés en commun qui suivront deux ans de **formation Master2** dans les IPDR et qui rejoindront leur organisation (ONG/OP/Mutuelle) après leurs études.

Enfin, l'IPD organisera, au niveau panafricain, un ou plusieurs Colloques par lesquels les dirigeants de la société civile africaine démontreront leur capacité à devenir un partenaire incontournable du développement de l'Afrique.

Le contenu des activités de formation et d'appui est décrit dans le document annexé n°2, page 3.

Les manuels suivants de Fernand VINCENT, IRED, serviront de base à la formation de ce programme :

Le nouveau manuel de gestion des associations et ONG de développement.

Et les autres (voir site Internet IRED dans publications <http://www.ired.org/spip.php?rubrique37>).

III. Les partenaires du programme

A. L'IPD

Son Secrétariat Général de Yaoundé, Cameroun
Sa Fondation, Genève
Ses Instituts régionaux de Douala pour l'Afrique Centrale (IPD/AC)
et de Ouagadougou pour l'Afrique de l'Ouest/Sahel (IPD/AOS).

B. L'IRED

Et son réseau important d'ONG et d'OP en Afrique.

C. Les autres Instituts, Réseaux et ONG

L'Institut international des coopératives de Cotonou.
L'Université Populaire d'Haguruka d'Adisco au Burundi.
L'Université populaire du ROPPA en Afrique de l'Ouest.
Les services et réseaux nationaux d'ONG.

D. L'association YAM PUKRI, Ouagadougou, qui mettra son expertise IT à la disposition du programme (site Internet et productions d'outils).

Ces partenaires ont une longue expérience reconnue par les ONG/OP d'Afrique et en particulier l'IPD et l'IRED qui ont organisé par le passé des dizaines de séminaires de formation et produit des manuels de gestion.

Ils disposent également d'experts/praticiens qui seront mis à la disposition du programme.

L'IPD/AC et l'IPD/AOS, ainsi que l'Institut international des coopératives de Cotonou disposent également de campus permettant d'accueillir les participants aux séminaires qui seront organisés localement.

IV. L'organisation du programme

1. **L'organisme porteur de la recherche de financement du projet** est la Fondation IPD à Genève et son Président, Fernand VINCENT, expert très connu des ONG africaines pour avoir produit plusieurs manuels de gestion des ONG/OP.
2. **Le responsable de la coordination du programme** est l'IPD/AOS de Ouagadougou qui travaillera en coordination étroite avec les autres Instituts et décentralisera l'organisation des séminaires ou autres activités.
3. **Un Comité de 4 personnes**, représentant l'IPD et les partenaires principaux, coordonnera le programme. L'IPD/AOS en sera l'organe d'exécution, le secrétariat le gestionnaire des fonds.
4. **Le budget du programme** est géré par l'IPD/AOS, la gestion des activités régionales le sont par les Instituts/partenaires qui reçoivent directement les fonds nécessaires à l'organisation des activités locales et en justifient l'utilisation auprès de l'IPD/AOS qui centralise donc les dépenses.
5. **L'organisation des activités dans chaque pôle :**

Les séminaires de formation et certaines activités seront organisées par pôle géographique de façon à permettre au plus grand nombre d'ONG/OP de participer aux activités de ce programme. Ces pôles seront les suivants : Ouagadougou, Abidjan, Douala, Kinshasa et Bujumbura.

 - 4 séminaires de formation d'une semaine (voir contenu des formations à l'annexe n°2).
 - En mars/avril ; puis en octobre/novembre de la première année, puis aux mêmes périodes en deuxième année.
 - Pour 35 participants sélectionnés par le Comité et envoyés par leur ONG/OP.
 - Logement et nourriture dans les campus de l'IPD ou les hôtels environnants.
 - Déplacements vers le pôle de formation à la charge des participants (billets d'avion, de train, bus ou voiture).
 - Les stages seront organisés par les directeurs des Instituts, ainsi que le sponsoring des participants.
 - Les cours e/learning seront élaborés et gérés en commun sous la coordination de l'IPD/AOS, ainsi que la publication des outils.
 - L'évaluation finale du projet sera une auto-évaluation assistée coordonnée par l'IPD/AOS et le directeur de l'Institut de chaque pôle.

6. La formation de longue durée

Les IPD/AC et IPD/AOS offrent sur une période de deux ans des Masters en développement durable avec spécialisation « Formation des cadres de la société civile ».

Les ONG/OP qui s'intéressent à ces formations se mettent directement en contact avec les directions des IPDR ci-avant.

Par ailleurs, plusieurs agences de financement ont contacté l'IPD pour former en longue durée des dirigeants d'ONG/OP qu'elles appuient financièrement. Les autres agences qui auraient les mêmes préoccupations prennent le contact des directeurs des deux IPDR pour connaître les conditions d'acceptation des candidats et les coûts de telles formations/Master.

En plus, si certaines ONG ou agences désirent engager des cadres pour diriger leurs organisations ou programmes, les IPDR peuvent leur proposer des étudiants qui ont suivi pendant deux ans la formation ONG/OP à l'IPD.

V. Le calendrier opérationnel

Il a déjà été, ci-avant, décrit en partie. Voir document annexé n°3, page 7.

A. Coaching

Entre les séminaires, de mars à octobre et d'avril à novembre.

B. Voyage d'études

Entre avril et octobre de la 2^e année.

C. Mémoire

De septembre à novembre de la 2^e année.

D. Publication, participation à l'animation du site

Tout au long des deux ans.

VI. Les résultats escomptés (cadre logique)

Voir document annexé n°4, page 8.

VII. Coût des activités

A. Coût d'un séminaire (1 semaine, 40 participants)

Frais d'organisation	2.000 US\$	
Déplacements	1.000	
Logement et nourriture 40 x 7 x 40	11.200	
Consultants 4 jours à 200 x 3	2.400	
Frais pédagogiques (visites)	1.000	
Frais de communication	900	
Frais administratifs du séminaire	<u>1.500</u>	
	20.000 x 4 = 80.000	
5 pôles, 4 séminaires		400.000 US\$

B. Coût du coaching et e/learning

Production du MOOCS	5.000	
Coaching 2.000 x 2 ans x 5 pôles	<u>20.000</u>	25.000

C. Coût du voyage d'études dans le pays

40 participants à 200 \$ x 5 pôles		40.000
------------------------------------	--	--------

D. Coût de production d'outils, site Internet et autres

° Production du site Internet	10.000	
° Production d'outils	15.000	
° Newsletter 3 x an	2.000	
° Achats de manuels et livres 40 x 50 x 5	<u>10.000</u>	37.000

E. Coût du mémoire (coaching)

40 participants x 300 x 5		60.000
---------------------------	--	--------

F. Coût de la coordination générale du programme

1 coordinateur plein temps 24 x 1.000	24.000	
2 assistants à 400 \$/mois x 2 x 24 mois	19.600	
5 coordinateurs de pôles 5 x 2 x 800 x 24	19.200	
1 rencontre initiale de lancement programme	15.000	
Frais de coordination	<u>20.000</u>	<u>97.800</u>

Subtotal 659.800

Imprévus 5% 33.000

Subtotal 692.800

Frais de gestion Fondation IPD 12% 83.200

776.000 US\$

=====

G. Coût de la bourse de deux ans dans les IPDR (Masters 2)

Selon le barême de l'IPD :

° Bourse étudiant un an (entretien) 6.500 US\$

° Bourse de formation de l'étudiant (études) 5.500 US\$ = 12.000 US\$

Pour les deux ans de formation, tout compris = 24.000 US\$

=====

VIII. Le financement du programme

A. La participation des ONG locales bénéficiaires

Les participants et les ONG qui les envoient en formation participeront aux coûts du programme dans la mesure de leurs moyens, mais une participation minimum sera exigée (déplacement et éventuellement prise en charge des coûts de logement/nourriture).

Ces coûts se traduisent en « **bourse du participant** » alors que les frais relatifs à sa formation (le coût des intervenants, des stages, de la pédagogie et du coaching) se traduisent par la « **bourse de formation** » financée généralement par l'aide extérieure.

B. L'appui des Instituts de l'IPD et autres partenaires

Les Instituts qui accueillent les participants contribueront aux coûts par la mise à disposition des locaux, du logement/nourriture et des enseignants à des coûts subventionnés, permettant ainsi de limiter le coût global de la formation de chaque participant.

C. La participation financière de l'aide extérieure

Elle concerne donc principalement les coûts directs de la formation des participants : enseignement, coaching, frais pédagogiques, stages, production d'outils, réalisation et animation du site Internet, etc.

D. Les coûts suivants nécessiteront un financement extérieur :

- * Coût d'un séminaire de 35 participants dans un des pôles du programme
- * Coût du stage terrain dans une autre ONG
- * Coût du coaching de chaque participant
- * Coût de la production du site Internet Formation leaders ONG/OP
- * Coût de l'animation de ce site
- * Coût de production d'outils
- * Coût d'encadrement et production du mémoire de fin de formation
- * Coût de la coordination globale du programme
- * Coût total de la Bourse/Étudiant
- * Coût total de la Bourse/Formation
- * Coût total de la bourse par participant (l'addition des deux bourses ci-avant).

IX. La demande de financement

- **Prise en charge du coût total du programme**

- **Prise en charge d'une composante du programme :**
 - Coût total de 35 participants d'un pôle du programme.
 - Coût total de la production du site Internet.
 - Coût de la production d'outils pour l'action et de manuels.
 - Coût des stages/terrain, voyages d'études.
 - Coût de la production du cours e/learning et du coaching de ce cours.
 - Coût de la bourse Master 2 dans les IPDR (deux ans).

Fait à Genève, le 27 mars 2017. Fernand VINCENT/vvs